

## Avis à la population

Une consultation publique sur le règlement de démolition aura lieu le 22 mars 2023 à 19h30 et l'adoption du règlement se fera lors d'une séance extraordinaire prévue le 27 mars 2023 à 19h30.

Ces deux réunions se tiendront à la salle communautaire au 67, Avenue Morel.

Le tout conformément aux délais prescrits par la loi.

Hélène Tousignant, adjointe administrative Municipalité de Kamouraska

7 mars 2023



